



PENTACIDE

**DETERGENT DÉTARTRANT DÉSINFECTANT
ALIMENTAIRE**

Réf 5L : A005



PENTACIDE est un détartrant bactéricide et levuricide acide, destiné au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces lavables en cuisine collective. Son action détartrante permet l'élimination des dépôts calcaires, prévenant ainsi la formation de bio-film source de contamination bactérienne.

Grâce à sa double action, PENTACIDE assure une hygiène parfaite en cuisine, en une seule opération. Pour les utilisateurs les plus exigeants, une utilisation en alternance avec PENTAGERME ULTRA est possible.

Domaines d'application :

Cuisines collectives & industrielles, laboratoires agro-alimentaires, professionnels de la restauration, métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur, chocolatier...), locaux techniques, gymnases, piscines, établissements scolaires...

EFFICACE DÈS 0.5% POUR LE DÉTARTRAGE ET NETTOYAGE ✓

EFFICACE DÈS 1% POUR LA DÉSINFECTION ✓

S'INTÈGRE DANS UN PROTOCOLE HACCP ✓

commandez au :
+33 (0)4 94 24 14 14

www.obioseed.com
contact@obioseed.com



CONDITIONNEMENT :

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



PROPRIÉTÉS :

Aspect : Liquide
Couleur : bleu
Densité à 20°C : 1.04 ± 0,01g/cm³
Parfum : Sans parfum
pH : 1 ± 0,5



Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation et utiliser l'eau de rinçage.
Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.
Eco-conseil : pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses recommandées d'utilisation.

Afin de préserver votre santé et la protection de l'environnement, déposez vos déchets chimiques (catégorie «entretien de la maison» en point de collecte et en déchetterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en point de collecte et en déchetterie dans leur contenant d'origine. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/>

MÉTHODOLOGIE :



Dilution : 10 - 20 % (traitement choc) : (1) Diluer dans de l'eau chaude. (2) Laisser tremper environ 15 min. (3) Brosser si nécessaire. (4) Renouveler l'opération si nécessaire. (5) Rincer à l'eau claire.



Dilution : 1.00 % : (1) Ramasser et décrocher les souillures à l'aide d'une raclette ou balai brosse. (2) Pulvériser. (3) Frotter à l'aide d'une brosse ou d'une lavette. (4) Laisser agir 5 min. (5) Rincer à l'eau claire.

RÉGLEMENTATION :

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
 Bactéricide	 1 %	 5 min	EN 1276 (Condition de saleté)	☒ Pseudomonas aeruginosa ☒ Staphylococcus aureus ☒ Enterococcus hirae ☒ Escherichia coli
 Levuricide	 1 %	 15 min	EN 1650 (Condition de propreté)	☒ Candida albicans

Substances actives biocides TP4 et TP2 : Didécylidiméthylammonium chloride CAS: 7173-51-5: 1.40% (m/m), Isopropanol N° CAS: 67-63-0: 0.3% (m/m)
TP2 : désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
TP4 : surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Dangereux !

Respecter les précautions d'emploi :

Usage strictement professionnel. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Utilisez les biocides avec précaution.

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.

commandez au :
+33 (0)4 94 24 14 14

www.obioseed.com
contact@obioseed.com

PENTACID
V1.1 27102023